

**CONSEIL MUNICIPAL DE POUILLY EN AUXOIS**  
**SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 19 JUIN 2017 A 18H30**

Présents : M. Bernard MILLOIR (maire), Mme Monique GARNIER, Mme Karine BASSARD , M. René DESSEREE, M. Stéphane ROUX (adjoints), M. Christian CLEMENT, M. Yves COURTOT , M. Gérard CUROT , Mme Claire DURANTE, Mme Nicole FILLON, M. Gilles GAUDIN de SAINT-REMY , Mme Annie HENNEAU, Mme Marie-Hélène MAILLARD, M. Yohann MORTIER et M. Eric PIESVAUX (conseillers municipaux)

Absents excusés : Mme Annick RADIGON (procuration à Monique GARNIER), Mme Evelyne GAILLOT (procuration à Karine BASSARD), M. Maxime SAGETTE (procuration à Bernard MILLOIR), Mme Jeanine BERTHELOT (procuration à Annie HENNEAU)

Secrétaire de séance : Karine Bassard

1. Présentation par le SICECO de l'étude de faisabilité de la chaudière bois

Par madame Forbach du SICECO et monsieur Benoit du bureau d'études.

L'étude a été envoyée à tous les conseillers municipaux le 26 août.

En résumé, il s'agit de savoir s'il est pertinent d'utiliser l'énergie bois au lieu de l'énergie électrique.

Après cette présentation, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la poursuite de la réflexion et des études.

2. Compte-rendu

Le compte-rendu du conseil municipal du 10/07/2017 est adopté à l'unanimité

3. Etude pré-opérationnelle

Le résultat de l'étude a été envoyé à tous les conseillers municipaux le 29 août.

La période de concertation a démarré début septembre et se poursuivra jusque fin octobre. Une réunion publique sera ensuite organisée.

Lors du Conseil Municipal du 10 juillet, il a été décidé que la phase prioritaire concernerait l'aménagement de l'avenue du Général de Gaulle située sur le tronçon entre le rond point du stade et la rue du 8 mai, priorité déterminée par l'éventuelle réfection de la couche de roulement par le Département.

Le budget total est d'environ 1.750.000€.

Des choix sont nécessaires, il faut déterminer des priorités.

La première priorité est le cœur de bourg. Cette partie est évaluée à 900.000€.

Ce recentrage permettra de bénéficier d'aides plus importantes que le Plan de Soutien à la Voirie.

Ce projet serait en phase avec le contrat Cap 100% (Conseil Départemental).

Des aides pourraient également être obtenues par le Pays Beaunois et le Conseil régional.

Cette étude pré opérationnelle permet aux partenaires d'apprécier la pertinence du projet.

Si les travaux sont réalisés sur 3 ans, en tenant compte des subventions, les travaux pourraient être financés par le budget communal.

Compte tenu de ces éléments, M. le Maire propose de commencer les travaux par le Centre Bourg (de la rue du 8 mai jusqu'à la place des alliés).

4. Diagnostic assainissement

Si la majorité des anomalies de branchement a été traitée lors des travaux d'assainissement de 2014, le diagnostic assainissement de 2008 faisait aussi état de travaux à effectuer sur l'étanchéité de plusieurs tronçons du réseau d'assainissement pour limiter au maximum le volume d'entrée d'eau parasite dans la station d'épuration.

La station d'épuration risque d'être classée « en mauvais fonctionnement » car il y a trop d'entrée d'eau parasite. Le secteur le plus vulnérable est l'antenne Nord, vers la rue du sergent Stéphane Mazeau. Il faut impérativement traiter avant la réfection de la couche de roulement.

En 2008, le coût des travaux était estimé à 385.000€ HT en cas de réparation partielle. Il est plus important de faire une réparation totale.

Aujourd'hui, la Commune est mise en demeure de résorber les entrées d'eau.

Les mesures à envisager dès maintenant sont un passage caméra d'ici la fin de l'année et les travaux de réhabilitation à faire en 2018.

Le budget serait proche de 600.000€ HT.

Il faudra également engager la mise à jour du diagnostic assainissement.

M. le Maire propose d'engager la réalisation des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement classé en priorité 1, de confier la mission à la SPEE pour un montant de maîtrise d'œuvre de 23.000€ HT, et d'engager la mise à jour du diagnostic du système d'assainissement communal.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces préconisations.

#### 5. Syndicat de Thoisy le Désert

Compte tenu des nouveaux éléments, le transfert ne pourra pas se faire en 2017 ou 2018.

#### 6. Travaux de voirie 2018

Les travaux seront limités cette année à l'élargissement du trottoir Avenue du Général de Gaulle situé côté pharmacie pour un montant de 11.516 € HT.

Les Conseillers Municipaux approuvent à l'unanimité.

#### 7. Informations diverses

- Mise en place de prélèvement automatique pour la Maison de Santé.

Les Conseillers Municipaux acceptent à l'unanimité.

- Convention Collège

Pour faire face à un nombre d'inscrits important à la cantine et pour offrir le service cantine à tous les enfants, une convention est passée avec le collège pour l'accueil de 15 enfants de l'école primaire.

Les Conseillers Municipaux approuvent à l'unanimité.

- Convention Poste

Pendant les travaux, la commune prête gracieusement le local situé cour de la mairie du 08/09 au 04/10.

Les Conseillers Municipaux approuvent à l'unanimité.

- Consultation sur les assurances

L'assistant à maîtrise d'ouvrage est AC EXPERT Consultants.

La remise des offres aura lieu le 10/10/2017 à 18h.

4 assureurs seront consultés.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à lancer la procédure pour consulter 4 cabinets d'assurance.

- Personnel communal
- Bibliothèque

Suite à la démission de M. Rognon (en disponibilité depuis 3 ans), Mme Galland continuera à tenir le poste en qualité de stagiaire pendant 1 an avant titularisation.

Suite à l'analyse de l'activité bibliothèque (-18% d'adhérents depuis 2013) et la suppression des NAP, M. le Maire, propose la modification suivante : création d'un poste d'adjoint du patrimoine à 80% et création d'un poste d'adjoint d'animation à 20%. Mme Galland reste à 35 heures hebdomadaires.

Les horaires d'ouverture au public ont été élargis.

Les Conseillers Municipaux approuvent à l'unanimité.

- Nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat, désormais du lundi au samedi midi.
- RIFSEP

Le décret paru le 12/08 peut s'appliquer aux agents techniques. La mise en place se fera à compter du 01/01/2018.

- Tour de Côte d'Or

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'être ville arrivée le 7 juillet 2018 et vote une subvention de 3.500€ au SCOD pour l'organisation de l'épreuve.

- Désignation d'un représentant au Pays Beaunois

Les Bourgs centre désignent un représentant pour siéger au pays Beaunois.

M. le Maire propose sa candidature, elle est approuvée à l'unanimité.

- Vidéo protection

Le projet de base comprend 11 caméras de zone et 5 caméras de flux.

Un devis sera demandé pour installer une caméra de zone à la Madone, rue de Dijon eu collège, ce qui devrait occasionner un surcoût de 10 à 12.000€.

- Journée citoyenne

Le 20/09, une opération nettoyage est proposée.

- Aide Antilles Françaises

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une subvention de 500€ à la Croix Rouge suite au passage de l'ouragan Irma.

- Divers

- Une subvention de 12.000€ a été reçue du CNDS pour l'installation de modules au parc de jeux.
- Une subvention de 270.000€ a été reçue de l'Agence de l'eau (soit 50% des dépenses)
- Le panier Pollien invite les membres du Conseil Municipal lors de la distribution, chaque mercredi de 17h30 à 19h.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.**